



Compte-rendu de groupe de travail

OCSGE2 - 3ème millésime

| | |
|-----------------------|------------------|
| Objet de la réunion : | GT OCSGE2 |
| Date de la réunion : | 25/01/24 à 10h30 |
| Durée : | 2h00 |
| Lieu de la réunion : | Teams |

| Prénom NOM | Organisme |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| Isabelle Didierjean | Région Grand Est |
| Xavier CHEIPPE | DREAL Grand Est |
| Clara Leveque | O.I.D. |
| Jean-Marc Hanczyk | DDT51 |
| Marie-Laure Bernard | DDT68 |
| Eric Mauvière | Icem7 |
| Loic Bircker | DRAAF GE |
| Laurent Wurtz | DDT68 |
| Stéphane Martin Pierre De Cadenet | ADUES |
| Marie Laure Bernard | DDT68 |
| Olivier Durr | Agence urbanisme Lorraine Nord |
| Mérodie Casanova | Grand Reims |
| Guillaume Gama | CEN Lorraine |
| Laurent Weibel | SGAR GE |
| Carole Anne Mazur | Pays De Ribeauville / Scot |
| Marie Laure Bernard | DDT |
| Fabien Kobylartz | CC Ouest Vogien |
| Benoit Leplomb | Région Grand Est |
| Jean Marc Hanczik | DDT Marne |
| Yannick Grosshans | DRAAF |
| Lionel Aza Abdoulaye | Grand Reims |
| | Kermap |
| | |

1. INTRODUCTION

Présentation des participants et sommaire :

| | |
|--|---|
| 1. Introduction | 2 |
| 2. Publication du 3ieme millésime | 2 |
| 3. Intervention d'Eric Mauvière | 3 |
| 4. Contrôle qualité | 6 |
| 5. Dénominations | 7 |
| 6. Prochaines étapes | 8 |

2. PUBLICATION DU 3IEME MILLESIME

Actuellement, 6 départements sont prêts (67, 88, 54, 68, 57 et 51) ; Ils seront publiés mi-février. L'accès sera sur le site DGE sur la page du groupe :

<https://www.datagrandest.fr/portail/fr/projets/occupation-du-sol>

Le 08 est en cours de contrôle mais la question de la V2 se pose.

Rappel : Les nouveautés de la donnée sont :

- L'intégration des emprises militaires,
- Les informations de la classe LCR et la classe CS (OCSGE IGN),
- La reprise des données sur la base de la BD topo (pour plus de précision),

Les flux OGC (WMS, WFS) seront toujours disponibles.

Le produit finalisé est l'assemblage final (pas les données départementales). Sa disponibilité dépend des productions du 08, du 10 et du 52.

Les portraits de territoires seront disponibles fin juin.

Questions :

JMH peut s'engager sur 6 zones de contrôles. Est-ce que d'autres personnes peuvent s'engager sur les autres zones ? Ou prévoit-on de réduire les zones ?

Il serait préférable de laisser de côté les deux zones du 55 et d'avancer sur le 08 avant. Cette année, les contrôles sont très serrés ; La charge est conséquente et la cadence intense.

De nouveaux contrôleurs seront contactés pour venir en renfort.

Nouveaux champs ?

CS IGN : traduction de la nomenclature OCSGE2 aux regards de la nomenclature IGN sur le CS (couverture des sols)

LCR : la nomenclature se base sur le CS de l'IGN et l'OCSGE2 y compris le niveau perméable. Le champ CS est une clé de lecture du LCR.

Une matrice de correspondance sera disponible pour la lecture, c'est en quelque sorte une table de passage entre les trois nomenclatures.

Un prochain GT sera dédié à la lecture des données.

Les seuils de 2500 m2 posent des questions ? est-ce l'unité élémentaire pour définir le poste ?

L'OCSGE IGN a une précision inférieure à celle de l'OCSGE2. Une agrégation sera faite pour (en dehors du bâti) former un polygone de 2500 m2. La difficulté actuelle est que nous ne savons pas les règles qui vont être appliquées par l'IGN.

Ex de règles : polygone voisin avec la plus grande limite ou le plus gros ? Privilégier les ressemblances ou les proximités ?

La Région note que le seuil des 2500 m2 est très important ; il permet d'identifier les dents creuses par exemple. Une partie d'acceptabilité du ZAN se joue sur ces aspects. En termes d'aménagement du territoire c'est une des clés. Les réserves foncières par exemple devront être classées en non artificialisé pour pouvoir étendre l'urbanisation sur ces zones.

Dans la nomenclature, la notion de perméabilité n'a pas d'impact.

Des travaux ont été mis en place pour affiner la correspondance et la logique en lien avec les enjeux. Les boisements urbains sont non artificialisés. Par exemple, un travail a été fait pour placer sur ceux supérieurs à 2500m2 en non urbain.

A noter : L'agrégation ne sera faite pour le LCR, la base OCSGE2 reste plus fine et gardera ses qualités.

3. INTERVENTION D'ÉRIC MAUVIERE



Une lecture extérieure au site OCSGE2 est proposée : en termes d'usage que cela soit des citoyens ou des techniciens.

Éric est un statisticien ayant travaillé à l'INSSE, développeur de GéoClip et formateur (consultant) en sémiologie graphique.

Accès au site : Il n'est pas simple d'entrer dans le site internet via la route du site DataGrandEst.

Plusieurs entrées sont constatées ; L'arrivée finale (la page du GT) est destinée à documenter le travail du groupe. Plutôt touffu et dissuasive, l'accès au site de valorisation est plutôt caché.

Le **libellé** de l'OCSGE2 apparaît sous différents noms.

La méthode la plus efficace pour accéder au site OCSGE2 reste google sur lequel on trouve directement le site : Ne devrait-ce pas être l'entrée par défaut ?

Comment utiliser le site de l'OCSGE2 ?

Le moteur de recherche propose beaucoup de données avant la ville et le département. D'autres algorithmes privilégient de faire apparaître les villes et départements en premier. Cela consiste à affiner les recherches tout en étant plus efficace. Comparé au site de l'IGN, la recherche est jugée moins judicieuse et moins utile. Elle peut être implémentée rapidement et apporter plus de confort.

La page explorer :

- Les libellés des villes sont petits
- La légende doit être cherchée

La plupart des citoyens non avertis auront du mal à la trouver. Éric suggère d'avoir un bouton plus lisible et plus en avant pour accéder à la légende : Mettre en évidence un gros bouton.

La recherche affiche une carte non reconnaissable. Il n'y a pas de libellé ni de centrage de la carte. La pondération par rapport aux communes voisines et aux regards de la population, n'est pas représentative.

Sur les premiers graphiques :

Les éléments de perméabilité des sols, par exemple, pourraient être affinés :

- Réaliser des arrondis pertinents
- Les délimiteurs décimaux et de milliers aident la lecture
- Les plus et les moins sont à répéter partout
- Les noms des entêtes ne sont pas explicites

Le menu présent propose des thèmes. Il paraît trop techno. Différence entre générales et avancées ?

Éric propose de revoir les libellés pour qu'ils soient plus explicites.

Remplaçons ce camembert par un diagramme en barres libellé



Les graphiques – vus de près – ne sont pas très efficaces.

Les camemberts ne permettent pas une lecture fluide. Le survol n'est pas aisé. Des diagrammes en barre seraient plus lisibles.

Les graphiques sankey présentant les mutations posent certains problèmes de contrastes (rappel : ils sont en cours de mise à jour). Le croisement des trajectoires n'est pas idéal et/ou pas optimisé. Il existe des softs qui manient mieux les sankey.

Les portraits de territoires :

Ce qui ressemble à un tableau pourrait être présenté sous la forme d'un vrai tableau, cela permet de mieux comparer les chiffres. Le profil est le même mais la visualisation est plus efficace et immédiatement perceptible.

Les digrammes qui sont présentés (camemberts) présentent la structure niveau et est tributaire des soucis communs des camemberts. Pourquoi ne pas tenter un trimap descendant qui fonctionne plutôt bien et évite les saccades visuelles ? Les masses sont plus visibles.

La répartition des postes clé est douloureuse selon Éric (y compris sur les progressions et régressions).

Il y a un mélange des couleurs ; Elles ne sont pas représentatives. Les % ne sont pas représentatifs. Il y a un souci de longueur des barres.

Il est possible de faire plus simple en restant en valeur absolues et en respectant des standards : à droite en plus et à gauche en moins.

Choisissons 2 indicateurs représentés de façon plus standard

Les barres orientées à gauche traduisent des valeurs négatives.

| Évolution de l'OCS entre 2010 et 2019 | | |
|--|-------------------|-------------------|
| | Évolution absolue | Évolution en taux |
| 11 - Habitat | +393 ha | +3 % |
| 12 - Equipements et infrastructures collectives | +200 ha | +6 % |
| 13 - Activités économiques | +415 ha | +7 % |
| 14 - Infrastructures et superstructures des réseaux de transport | +363 ha | +5 % |
| 15 - Espaces verts urbains | -18 ha | -4 % |
| 16 - Espaces en mutation | -282 ha | -27 % |
| 17 - Espaces ouverts urbains | +1 ha | +6 % |
| 21 - Terres arables | +9 119 ha | +5 % |
| 22 - Cultures permanentes | -53 ha | -5 % |
| 23 - Autres zones agricoles | -10 267 ha | -7 % |
| 31 - Forêts | -514 ha | -0 % |
| 32 - Formations naturelles herbacées ou arbustives | +479 ha | +5 % |
| 33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation | +198 ha | +8 % |
| 41 - Milieux humides | -41 ha | -1 % |
| 51 - Surfaces en eau | +9 ha | +0 % |



Analyse sémiologique et ergonomique du site OCS GE2 - 26 janvier 2024

20

Elles peuvent être distinguées des évolutions relatives : mettre en regard les deux permet de pondérer les choses.

Les libellés des colonnes sont aussi à soigner.

Un mur apparait sur les mutations : que retenir de tout cela en 20 secondes ? le mélange de pourcentages et de valeurs absolues pose souci. Avec les mêmes chiffres, des choses plus simples sont possibles avec des barres.

Il serait possible avec un diagramme qui montre de façon très intuitive les mutations de permettre une lecture en quelques secondes.

Lorsqu'on souhaite visualiser ce qui a changé sur la carte : le type d'analyse présent est typique de Corine Land Cover. On peut avoir le swipe mais aussi la superposition. En revanche, si on veut vraiment voir il faut le montrer : il convient de les isoler. Cette représentation des changements les rend les plus perceptibles.

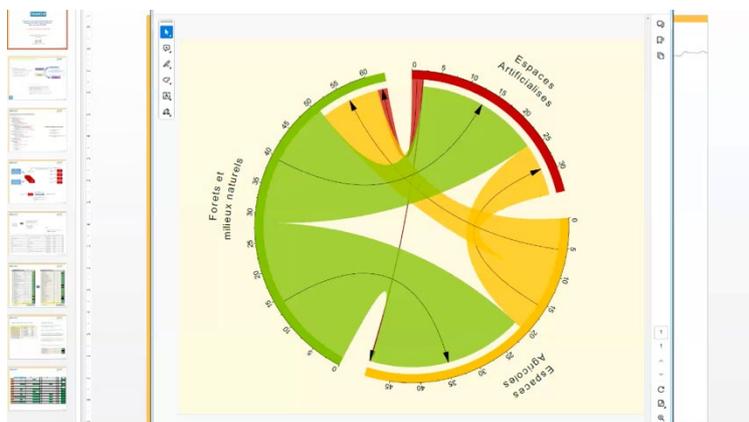
En Normandie, lors d'un **focus sur une classe** de la nomenclature, elle est plus détaillée. L'idée est de ne montrer qu'une catégorie particulière. Cela la rend plus scalable et mesurable.

Remarque/échanges :

- Nous avons déjà fait un certain nombre de ces observations.
- Il conviendrait dans la page des diagrammes en barre proposé de mettre les pertes à gauche.

Il faudra être vigilant car cela reste des chiffres positifs.

Une autre possibilité existe, elle peut aussi être sympathique selon David :



Il faut tenir compte du public et se rappeler de qui est la cible.

Rappel de Pierre DC. : ce qui est important pour les élus, c'est aussi comment on se positionne par rapport au territoire englobant. Comment se situe mon Scot, mon EPCI par rapport aux autres.

Xavier C. : revient sur le schéma des stocks et les mutations. Le risque sera dans la disproportion entre les cercles et la flèche soit entre le stock et la mutation. Ils ne sont pas propositionnels. Cela amène une lecture biaisée.

Effectivement Éric, c'est posé la question, cela reste à affiner. L'important est de trouver la représentation qui fonctionne sur tous les territoires et qui reste lisible.

Benoit L. : Raccroche à la remarque de Pierre, les territoires doivent pouvoir se comparer aux voisins mais aussi au territoire qui les englobe et, ainsi voir comment cela s'articule. Il convient aussi de pouvoir se comparer à des strates (équivalentes à leurs territoires).

David L. : les zones humides sont très faiblement représentées ; Il conviendra dans les représentations d'être vigilant ; Dès que les faibles classes apparaissent, trouver un subterfuge pour qu'elles ne soient pas sous visualisées.

Quelles sont les priorités ? descendre dans des niveaux plus fins ?

- Dans un premier temps, rester à haut niveau
- Répondre à des questions plus poussées ? A voir dans un cadre d'analyse à définir

4. CONTROLE QUALITE

Le contrôle qualité s'attache à ce que les règles de création soient bien respectées (UMC, squelette...).

Le nouveau millésime hérite de la fiabilité du millésime précédent. Plus il avait de bons résultats plus le nouveau en a.

Les premiers départements ont souffert de faibles fiabilités et ils en souffrent dans cette version. Les premiers, dans la chronologie des productions, sont un peu moins bons.

La fiabilité du squelette peut être étonnante. Pourtant, cette partie est une grosse partie du travail. **Il n'est pas repris une fois qu'il a été généré.** Par exemple : on note donc des petits débords sur les bâtis, liés aux géométries du squelette. Les retours de contrôle sur ces points sont toujours invalidés car non pris en compte.

Le principe du CQP est d'avoir quelque chose de **complémentaire**. On ne recontrôle pas en CQP les zones contrôlés en CQE.

Le contrôleur professionnel est comme le producteur ; Ils ont une autre lecture que celle du contrôleur GT. Tous les retours fait par les contrôleurs sont analysés par David.

Sur les contrôles, David fait un retour (avec un peu de retard en lien avec la cadence très élevée). Il est en rapport aux remarques soit en lien avec des doutes réels soit en lien avec un surnombre de ces doutes qui nécessitent une explication du contrôleur professionnel.

Le résultat est que le CQE est exhaustif, le CQP ne l'est pas sur toute les classes (Certaines classes n'apparaissent pas dans le contrôle). Certains échantillons n'ont que peu de polygone (ex : 4) si un seul est faux, la note est très imputée.

Le CQP donne un retour des erreurs et de la compréhension mais il n'est pas utilisable en tant que tel pour la validation finale du produit. C'est le CQE qui sert de base à la validation. Le CQP est complémentaire. **Tous les résultats apparaissent dans le rapport final.**

➔ Les classes non échantillonnées sont à prendre avec des pincettes ☺

Au niveau du nouveau millésime : CLS a beaucoup de difficultés sur les classes à petites occurrences. Ils n'atteignent généralement pas les % au premier coup sur ces classes.

La nouveauté du nouveau millésime est que, sont réalisés des échanges (contrôleur/producteur) pour faire une repasse directement sur la V1 et intégrer les retours sur ces petites classes. Cela permet de ne pas prendre de retard sur la production.

Malgré cela, quand il y a beaucoup d'erreur sur des classes à forte occurrence une V2 est faite.

Sur des classes avec des fiabilités difficiles (sauf urbain même si certaines comme le bâti mixte pose encore des soucis), comme l'agricoles (cultures annuelles et spécifiques), il y a des soucis car le territoire évolue beaucoup. Il y a systématiquement des reprises à réaliser. Il faut plus de contrôle.

Les vignes et vergers restent assez dans les clous. Les prairies et friches sont complexes (moins que les cultures spécifiques), ce n'est pas important mais cela peut poser des soucis car il y a de fortes occurrences.

Les coupes à blanc et jeunes plantations sont aussi complexes. Il y a régulièrement des soucis de mises à jour.

Les surfaces enherbées et en milieux naturels (délaissé agricole, bordures...) sont complexes car beaucoup de zones sont présentes.

Les ripisilves (coupes, gestion) sont aussi des cas particuliers : elles nécessitent des reprises. Les corrections seront faites sur le nouveaux millésime mais pas systématiquement sur les anciens.

Dans l'ancienne version, il y avait beaucoup plus de jeux de tests. Maintenant, les lots sont réduits car la cadence de production est élevée. Les contrôles en parallèle se révèlent trop complexes à faire ; Des départements risquent d'être laissés au détriment d'autres.

Questions / remarque :

Préciser dans le seafire ou sont les retours de David.

Cas des erreurs sur l'ancien millésime :

Le travail de reprise sur l'ancien millésime n'est fait que sur les erreurs signalées sur le nouveau millésime. Ce n'est pas fait systématiquement.

Diffusion :

Les précédents millésimes seront archivés. De nouveaux liens seront générés pour le nouveau millésime.

5. DENOMINATIONS

OCSGE2 : Faut-il la renommer ? Vers quoi ?

Le nom est souvent confondu avec celle de l'IGN.

Oui il faut changer de nom (selon JMH)

- MOS : cette notion est actée chez un certain public mais apportera de la confusion et un manque de précision de la définition.
- OCS Grand Est
- OCS Est
- OCS RGE

- OCS Data Grand Est
- OCS-ZAN

Autre point : au niveau 1, les « *territoires artificialisés* » posent la question en lien avec la LCR et l'artificialisation. Autre possibilité :

- Territoires urbanisés

6. PROCHAINES ETAPES

Rendez-vous :

- Fin mars pour un nouveau GT,
- Sur le formulaire en ligne pour les propositions de dénomination.